

AESH

Merci de transmettre cette information aux AESH
(CDD ou CDI) de vos établissements.

Vous êtes AESH ou AED et vous souhaitez avoir des renseignements sur vos contrats, vos droits, vos perspectives ?

Deux représentantes de la FSU, elles mêmes AESH :

- Katia Brunet (Lycée Yourcenar Le Mans)
- Isabelle Achart (Ecole Marceau Le Mans)

peuvent répondre à vos questions, et vous aider dans vos démarches.

Pour les contacter, appeler au 02 43 77 12 26 ou adresser un mail à fsu72@fsu.fr

Vous pouvez aussi passer à la section FSU 72, 29 place d'Alger, où elles reçoivent sur rendez-vous pour les situations personnelles.

Vous pouvez enfin participer à la Réunion d'Information Syndicale soit le 16 novembre, soit le 22 novembre (voir ci-dessous)

Réunion d'information syndicale spéciale AESH

Mercredi 16 novembre de 9h à 11h30 Salle Planchon
(Maison de Quartier Fulbert Masson, derrière le cinéma Le Royal, quartier cité des pins).

Mardi 22 novembre de 9h à 11h30 Salle Edith Piaf
(près du terminal du tram station espal aux sablons)

Ordre du jour :

- Point sur l'actualité
- Droits des personnels
- Questions diverses, situations personnelles

Les réunions d'information syndicales sur le temps de travail sont un droit. Il suffit d'informer l'employeur (Rectorat, Le Mans Sud, Douanier Rousseau) au moins 48h avant la réunion, en lui adressant le modèle de courrier ci-dessous.

NOM : Prénom le

Ecole /établissement : Fonction : AESH ou AED

à (M. le Proviseur du Lycée, ou SAE du rectorat, ou chef d'établissement)

Objet : Réunion d'information syndicale.

Monsieur,

En application des dispositions du décret 82- 447 du 28/05/1982, relatif à l'exercice du droit syndical, j'ai l'honneur de vous informer que je participerai à la réunion d'information syndicale organisée par la FSU 72 qui se tiendra le novembre 2022 de 9h à 11h30

Fait à, le Signature